

Note aux candidats

1. Contexte et but du Fonds

Le **Fonds Roger De Conynck** a été créé au sein de la Fondation Roi Baudouin en 2012. Il a pour objet la **formation des jeunes photographes en vue de les aider dans le développement de leur carrière professionnelle**.

Roger De Conynck, philanthrope, appréciait l'art de la photo et l'œil créatif des photographes. Il était ambitieux pour ces artistes et souhaitait pouvoir les encourager dès la sortie de leurs études afin qu'ils puissent s'épanouir professionnellement dans le domaine de la photographie.

Dans ce but, il créa le Fonds Roger De Conynck au sein de la Fondation Roi Baudouin.

2. Activités du Fonds

Le Fonds agit à deux niveaux :

1- Le **Prix Roger De Conynck**.

Ce Prix est attribué chaque année à deux étudiants méritants en dernière année des écoles supérieures de photographie en Belgique.

Le Comité de gestion du Fonds sélectionne chaque année, avec l'aide des écoles, les lauréats qui bénéficieront du Prix Roger De Conynck.

Le montant du Prix est de 1.000 € par étudiant.



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 WWW.KBS-FRB.BE INFO@KBS-FRB.BE

2- La **Bourse Roger De Conynck**.

Durant trois ans après l'obtention du Prix Roger De Conynck, les lauréats du Prix pourront postuler pour la Bourse Roger De Conynck. Cette bourse a pour finalité d'aider les jeunes photographes dans le développement de leur carrière professionnelle. Le Fonds attribuera une bourse par an, maximum.

Les dossiers introduits peuvent être des motivations de tout genre (exposition, book, voyage photographique, inscription à une école internationale, aide au premier emploi dans le domaine, etc.).

Le montant de la bourse est de maximum 25.000 €. Seuls les frais liés directement au projet présenté seront pris en considération.

Les maîtres mots sont créativité, innovation, compétences et perspective.

3. Procédure de sélection

En ce qui concerne le Prix Roger De Conynck, au terme des délibérations de fin d'année académique, les directions des écoles supérieures de photographie proposent au secrétariat du Fonds Roger De Conynck les noms de deux étudiants méritants de fin d'année qu'ils auront sélectionnés accompagnés d'une courte motivation. Le Comité prend la décision finale.

En ce qui concerne la Bourse Roger De Conynck, un appel est lancé chaque année en février et se clôture début septembre. Les candidats introduisent leur dossier de candidature en ligne. Les **critères** suivants guident l'examen des dossiers:

- la mesure dans laquelle le projet peut favoriser de façon déterminante le développement de **sa carrière professionnelle**
- La **créativité et le caractère innovant** du projet
- Les **perspectives d'avenir** du projet
- **la valeur exemplative** du projet (entraînant e.a. un changement positif, d'autres projets, la reprise du projet par d'autres, ...)
- **la qualité de la mise en œuvre du projet** (mesurée e.a. par la précision et la fiabilité du plan financier, le réalisme du calendrier, l'évaluation et le suivi du projet...)
- Le réalisme et la **précision du budget** établi
- **l'actualité**



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 WWW.KBS-FRB.BE INFO@KBS-FRB.BE

La **sélection** est assurée par un jury composé du Comité de gestion du Fonds et d'experts qui se réunit deux fois par an. Le jury ne motive pas ses décisions lesquelles sont sans appel.

Chaque candidat est informé par écrit du résultat de la sélection, suite à la clôture de l'appel et à la réunion du jury en octobre. Tout projet sélectionné fait l'objet d'une convention prévoyant une procédure de contrôle régulière quant à l'affectation du soutien.

Afin d'optimiser l'utilisation de la bourse qui peut s'étaler sur plusieurs années, le jury souhaite offrir un **accompagnement** aux lauréats par le biais de rencontres et d'échanges prévus 2 fois par an. Les lauréats de la bourse seront invités à exposer l'avancement de leur projet au jury et à échanger avec ses membres.

4. Modalités de participation

En ce qui concerne le Prix, les écoles devront introduire chaque année le dossier des candidats pour le **25 juin à minuit au plus tard** auprès du secrétariat du Fonds Roger De Conynck :

Géraldine Van houte (vanhoute.g@mandate.kbs-frb.be - +32 2 549 61 69).

Concernant la Bourse, les candidats devront introduire leur dossier en ligne, entre début février et début septembre. Outre un formulaire de candidature à compléter, il sera demandé aux candidats de joindre leur portfolio détaillant leur parcours et le projet présenté.



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 WWW.KBS-FRB.BE INFO@KBS-FRB.BE